

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

69740 Genas

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

FAIBLE



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



NUCLÉAIRE



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Genas

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau
 Crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau: Une crue dite « éclair », se caractérise par une montée des eaux rapide, qui s'accompagne d'un courant très puissant et dangereux, pouvant charrier des éléments solides (sable, galets, etc).



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

11 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0826373A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/07/2008	07/11/2008
INTE0700193A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/09/2006	01/04/2007
INTE0400775A	Inondations et/ou Coulées de Boue	04/08/2004	15/01/2005
INTE9700555A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/06/1997	30/12/1997
INTE9500699A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/08/1995	07/01/1996
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	10/10/1993
INTE9300213A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/1992	12/06/1993
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/04/1983	24/06/1983
NOR19830111	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	13/01/1983
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

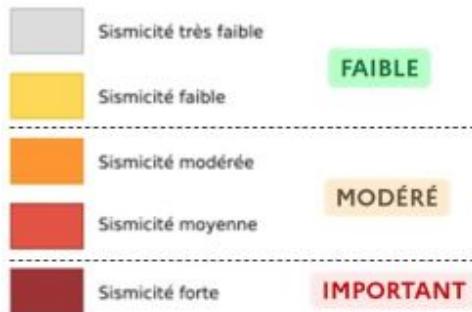
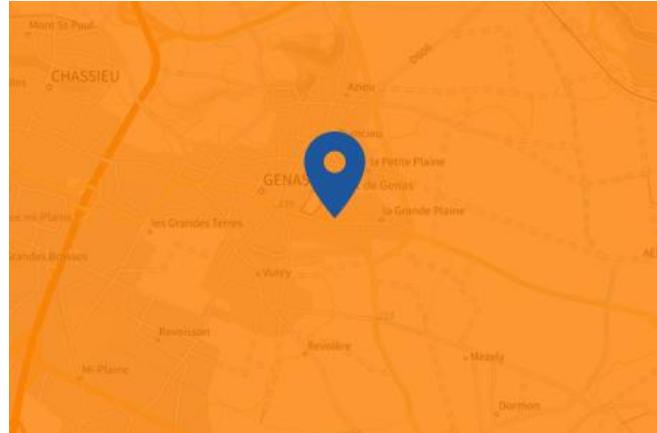
Risque d'inondation sur Genas

Risque de séisme sur Genas

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Genas

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

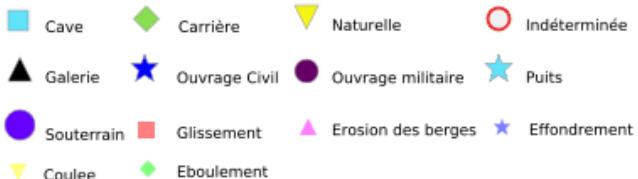
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain
Glissement de terrain

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/05/1983	24/06/1983
NOR19830621	Glissement de Terrain	01/04/1983	24/06/1983

Risque de retrait gonflement des argiles sur Genas

Risque sur la commune FAIBLE

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **1/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Genas

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Genas

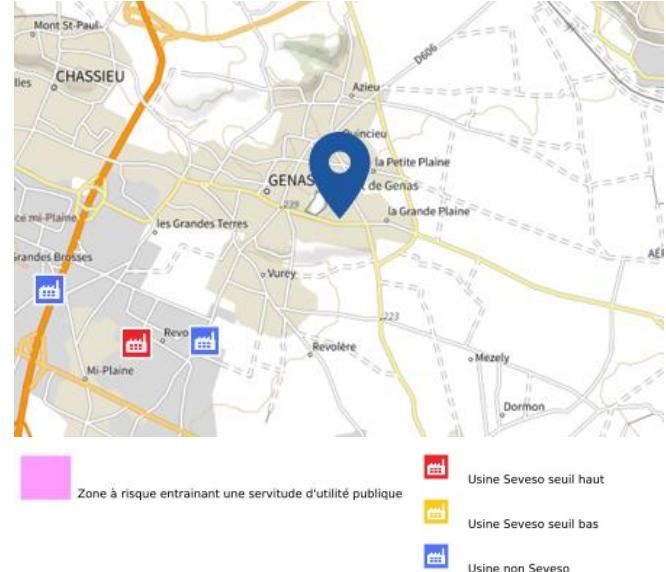
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : 69 PPRT de Genas

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé 69 PPRT de Genas a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 09/06/2011

Date d'approbation : 06/12/2013

Le PPRT couvre les aléas suivant:

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM69

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

- Risque industriel
- Effet thermique
- Effet de surpression
- Effet toxique

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Genas

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SAFRAM	Seveso seuil haut

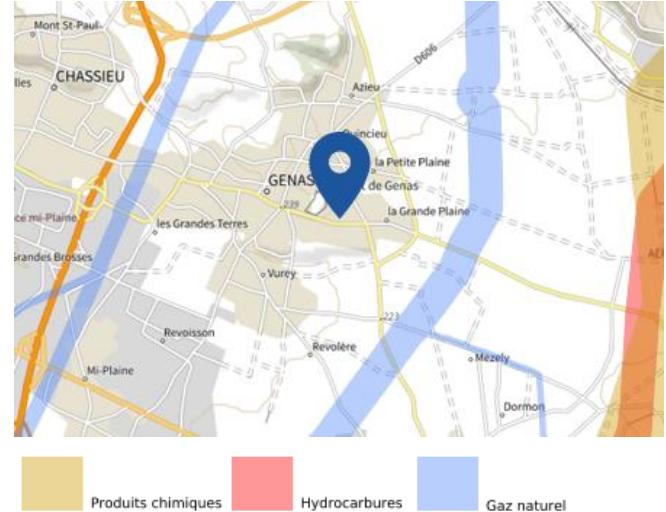
2 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
ROBATEL INDUSTRIES	Non Seveso
PAPREC RESEAU	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Genas

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque d'accident nucléaire à proximité sur Genas

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iodé
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iodé
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iodé
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iodé
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iodé
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iodé 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site santé.fr.

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire du Bugey	SAINT-VULBAS	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Genas

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.

Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

4 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000862401	POLIMETAL	En cours
SSP000950801	UNIVAR	En cours
SSP000056101	Fort de Genas	En cours
SSP000061801	TCM (ex Furukawa Loaders S.A.S)	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

101 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4074712	Charge d'accumulateurs	En arrêt	
SSP4074468	Centre d'entreposage et petite station	Indéterminé	
SSP4074467	Activités de stockage de produits	En arrêt	
SSP4074436	Entrepôt couvert	Indéterminé	
SSP4074435	Travail mécanique des métaux	En arrêt	
SSP4074434	Station de traitement électrolytique et	Indéterminé	
SSP4074433	Carrosserie poids lourds	Indéterminé	
SSP4074432	Travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4074431	Pressing	En arrêt	
SSP4074430	Atelier de charges d'accumulateurs	En arrêt	
SSP4074222	Décharge de déchets industriels	Indéterminé	
SSP4073890	Dépôt de ferrailles casse automobile	En arrêt	
SSP4073752	"Hôtel de la Boule d'Or" avec station	En arrêt	
SSP4073413	Travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4073182	Transformation ouate de cellulose et	Indéterminé	
SSP4073026	Réparation et entretien de véhicules à	Indéterminé	
SSP4073025	Stockage de matières plastiques	Indéterminé	
SSP4073024	Carrières, extraction de matériaux	En arrêt	
SSP4073023	Stockage et récupération de carcasses	Indéterminé	
SSP4073022	Stockage de déchets industriels banals	Indéterminé	
SSP4073021	Reproduction graphique par	En arrêt	
SSP4073020	Réparations de machines	Indéterminé	
SSP4073019	Conditionnement de salades et crudités	Indéterminé	
SSP4073017	Stockage de polyréthane	En arrêt	
SSP4073016	Transformation et stockage de matières	Indéterminé	
SSP4073015	Atelier de travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4073014	Transports routiers et dépôts de galets	Indéterminé	
SSP4073013	Travail des métaux, serrurerie et	Indéterminé	
SSP4073012	Dépôt de ferraille et de vieux métaux	En arrêt	
SSP4073011	Atelier de réparation	En arrêt	
SSP4073010	Fabrication de béton prêt à l'emploi ;	Indéterminé	
SSP4072727	Rechapage de pneus et traitement	En arrêt	
SSP4071982	Sablage et métalisation de tous métaux	Indéterminé	
SSP4071981	Atelier de chaudronnerie, tôlerie avec	Indéterminé	
SSP4071980	Fabrique de papiers goudronnés et	Indéterminé	
SSP4071795	Fonderie, laminage d'aluminium et DLI	En arrêt	
SSP4071469	Sérigraphie, anc. Travail mécanique et	Indéterminé	
SSP4071468	Dépôt de liquides inflammables avec	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4071467	Garage carrosserie	Indéterminé	
SSP4071466	Décharge brute dans anc. Carrière à ciel	En arrêt	
SSP4071413	Serrurerie	En arrêt	
SSP4071412	Dépôts de matières bitumineuses et	Indéterminé	
SSP4071411	Mécanique automobile	En arrêt	
SSP4071410	Productions et stockage de produits	Indéterminé	
SSP4071370	Travaux de peinture et vitrerie ; anc.	Indéterminé	
SSP4071369	Travaux de menuiserie métallique et	Indéterminé	
SSP4071368	Entrepôts frigorifiques ett DLI	En arrêt	
SSP4071367	DLI	En arrêt	
SSP4071366	Déchetterie anc. Décharge de matériaux	Indéterminé	
SSP4071365	Stockage de matières plastiques	En arrêt	
SSP4071364	Chauffage, DLI	Indéterminé	
SSP4071363	Atelier de fléxographie et de fabrication	En arrêt	
SSP4071327	Station service du supermarché STOC	En arrêt	
SSP4071306	Traitement de pellicules et bains	Indéterminé	
SSP4071254	Carrière, anc. Dépôt de carcasses de	En arrêt	
SSP4071236	Présence d'un transformateur (chez un	Indéterminé	
SSP4070069	DLI d'une chaudronnerie-tôlerie	En arrêt	
SSP4070053	Station-service	En arrêt	
SSP4069013	Fabrication de moules par injection	Indéterminé	
SSP4068959	Fabrication de machines pour	Indéterminé	
SSP4068918	Atelier de reproduction graphique	Indéterminé	
SSP4068914	Entrepôts de stockages	Indéterminé	
SSP4068890	Station-service et atelier de	Indéterminé	
SSP4068846	Echangeurs thermiques pour	Indéterminé	
SSP4068845	Station-service avec garage	En arrêt	
SSP4068844	Station-service interne, garage, chez un	Indéterminé	
SSP4068843	Fonderie de métaux et alliages	Indéterminé	
SSP4068842	Station Service	Indéterminé	
SSP4068841	Dépôt de mousse latex, Dépôt de	Indéterminé	
SSP4068840	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4068839	Entreprise Générale de Transports	Indéterminé	
SSP4068838	Etudes Technique et Réalisation de	Indéterminé	
SSP4068805	Plateforme logistique avec charge	Indéterminé	
SSP4068362	Garage	Indéterminé	
SSP4068252	Pressing	Indéterminé	
SSP4067955	Station service du supermarché STOC,	Indéterminé	
SSP4067497	Dépôt de Liquides Inflammables	En arrêt	
SSP4067496	Injection thermoplastique et fabrication	En arrêt	
SSP4067495	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4067485	Stockage de produits chimiques et	Indéterminé	
SSP4067484	Atelier d'impression graphique sur	Indéterminé	
SSP4067483	Application de peintures	En arrêt	
SSP4067482	Ateliers Verrerie	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4067481	Garage, dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4067480	Fonderie	Indéterminé	
SSP4067479	Tôlerie, application de peintures	Indéterminé	
SSP4066326	Location de véhicules avec garage et	Indéterminé	
SSP4065354	Traitement de pellicules et bains	En arrêt	
SSP4065024	Atelier de travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4064953	Location, camionage, entreposage.	En arrêt	
SSP4064951	Dépôt de Liquides Inflammables	En arrêt	
SSP4064950	Dépôt de Liquides Inflammables	En arrêt	
SSP4064949	Stockage et conditionnement de	En arrêt	
SSP4064947	Dépôt de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4064946	Construction métalliques, Stockage de	Indéterminé	
SSP4064945	Dépôts de Liquides Inflammables	Indéterminé	
SSP4064944	Serrurerie	Indéterminé	
SSP4063102	Atelier de réparation	Indéterminé	
SSP4061687	Conception de chargeuses hydrauliques,	En arrêt	
SSP4061686	Fournitures générales pour l'automobile,	Indéterminé	
SSP546240	METROPOLE DE LYON - ex décharge	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

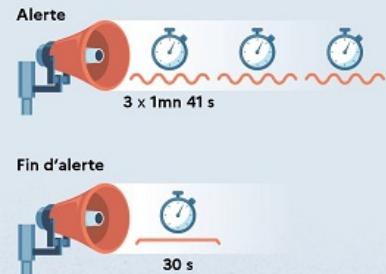
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

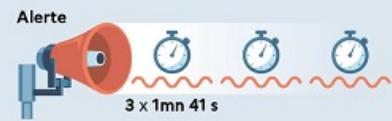
Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h avec les objets et articles essentiels



En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- S'IL PLEUT, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- PRENEZ DE L'IODE, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet

Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr